





# CAMP DE JOUR

## Saint-Narcisse

### Période de vacances :

Mon enfant ne participera pas au camp de jour la (les) semaine(s) suivante(s) :

1er période (inscrire les dates) : \_\_\_\_\_

2e période (inscrire les dates) : \_\_\_\_\_

Si votre enfant s'absente du camp de jour pour vos périodes de vacances, il est important que vous sachiez qu'il ne lui sera pas permis de se présenter au camp de jour pendant cette période.

**Comme l'inscription est pour toute la durée du camp (28 juin au 13 août 2021), aucune absence non motivée (raison de santé) ne sera acceptée sous peine d'expulsion pour toute la saison du camp. Cette règle est essentielle afin qu'aucun d'enfant ne soit pénalisé compte tenu du nombre restreint d'inscriptions cette année.**

### Consentement

- Autant que nous sachions, notre enfant est en bonne santé et n'a été exposé à aucune maladie contagieuse au cours des quatre (4) dernières semaines. S'il le devient entre aujourd'hui et la période du service d'animation estivale auquel il est inscrit, nous nous engageons à en prévenir les responsables.
- En signant la présente, j'autorise la Municipalité de Saint-Narcisse à prodiguer tous les soins infirmiers nécessaires ainsi qu'à transporter mon enfant par ambulance ou autrement, dans un établissement hospitalier si elle le juge nécessaire. Il est à savoir que la facture d'ambulance sera adressée aux parents.
- J'autorise le Service d'animation estivale à vérifier la tête de mon enfant lors d'une crise de « poux » présente auprès des jeunes et à mettre crème solaire et antimoustiques au besoin.
- J'autorise le Service d'animation estivale à utiliser des photos ou des films de mon enfant à des fins publicitaires ou à titre de souvenir sur la page Facebook du camp de jour.
- J'autorise mon enfant à participer à toutes les sorties organisées par le camp de jour de Saint-Narcisse, s'il y a lieu.

### Mesures de protection COVID-19 et acceptation du risque

Dans un contexte de pandémie de COVID-19, le camp de la Municipalité de Saint-Narcisse a mis en place des mesures de protection édictées par l'Institut national de la santé publique du Québec (<https://www.inspq.qc.ca/>) afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus.

Il est de la responsabilité de toute personne, les enfants, leurs parents ou tuteurs, de respecter les mesures de protection mises en place par le camp de la Municipalité de Saint-Narcisse.

- J'ai pris connaissance des mesures de protection mises en place dans le guide à l'intention des parents et je m'engage à m'y conformer. J'ai discuté des mesures avec mon enfant, je lui ai expliqué en quoi consistent les mesures et je l'ai informé de l'importance de les respecter. Je comprends et accepte que le camp de la Municipalité de Saint-Narcisse ne pourra garantir un milieu sans COVID-19 et exempt de contamination ou de contagion.

X  
\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou du tuteur

\_\_\_\_\_  
Date

X  
\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou du tuteur

\_\_\_\_\_  
Date

# CAMP DE JOUR

## Saint-Narcisse

### Autres renseignements pertinents :

Les parents (tuteurs) n'auront pas accès aux édifices, salle ou autres lieux où se tiendra le camp de jour. Ils devront déposer leur enfant à l'endroit indiqué à l'extérieur par l'animateur(trice) lors de la première journée du camp et respecter les consignes que celui-ci (celle-ci) lui donnera.

#### R É S E R V É À L ' A D M I N I S T R A T I O N

Chèque : \_\_\_\_\_ \$ Reçu : # \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_

Argent : \_\_\_\_\_ \$ Reçu : # \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_

Commentaires de l'animateur :

